



Paris, le 15/02/10

## Prolongation de la cotation du DPS et de la période de souscription à l'augmentation de capital jusqu'au 16 février 2010

Euronext Paris a fait connaître, ce jour, que le droit préférentiel de souscription (DPS) Auplata (ISIN : FR0010849950 – Mnemo : AUPDS) aurait dû être radié le 16 février 2010 au lieu du 15 février 2010. Aussi, la cotation du DPS Auplata n'a pu se dérouler normalement le 15 février 2010, dernier jour de cotation du droit dans le cadre de l'augmentation de capital d'Auplata.

En conséquence, compte tenu de cette erreur technique de la part d'Euronext Paris, le droit sera de nouveau négociable le 16 février 2010. Les détenteurs de DPS peuvent exercer leurs droits, auprès de leur intermédiaire financier, jusqu'au 16 février 2010 (17h.).

Auplata rappelle que tous les DPS qui n'auraient pas été exercés ou cédés au plus tard le 16 février 2010 deviendront caducs et perdront toute valeur.

Le calendrier indicatif de l'augmentation de capital est donc désormais le suivant :

- **16/02/2010** Fin de la période de souscription (17h.) - Fin de la cotation du DPS
- **17/02/2010** Décision de l'exercice éventuel de la clause d'extension
- **25/02/2010** Publication de l'avis NYSE-Euronext d'inscription des actions nouvelles  
Publication du communiqué de presse confirmant le dimensionnement final et le taux de service
- **26/02/2010** Règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de l'offre  
Cotation des actions nouvelles
- **01/03/2010** Emission et attribution gratuite aux actionnaires de BSAR sur la base des positions EuroClear au 26/02/2010

### Auplata en bref

*Auplata est le premier producteur d'or de Guyane Française. Née en juillet 2004, la société Auplata exploite deux mines d'or, Dieu Merci et Yaou. Au total, Auplata dispose de près de 300 km<sup>2</sup> de permis et titres miniers.*

*Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière aurifère guyanaise.*

**Auplata est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris (NYSE Euronext). Code ISIN : FR0010397760 – code mnémonique : ALAUP. Le capital d'Auplata est composé de 15 828 747 actions.**

Pour plus d'information sur la société Auplata, vous pouvez consulter le site Internet de la société aux adresses suivantes : [www.auplata.fr](http://www.auplata.fr) ou [www.auplata.gf](http://www.auplata.gf).

Recevez gratuitement toute l'information financière par e-mail d'Auplata en vous inscrivant sur : [www.actus-finance.fr](http://www.actus-finance.fr)

### Contacts

---

#### AUPLATA

Jean-Pierre Gorgé                      Président                      01 44 77 94 80

#### EUROLAND FINANCE

Julia Temin                              Listing Sponsor              01 44 70 20 84

#### ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes                      Relations investisseurs      01 72 74 81 87

Nicolas Bouchez                      Relations presse              01 77 35 04 37